

Conseil municipal
du 29 avril 2022



Ville de
Saint-Dié-des-Vosges

Rapport de présentation

Compte Administratif 2021

Préambule

Rappel du calendrier budgétaire 2021 de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges :

- Débat d'orientation budgétaire : 27 novembre 2020,
- Vote du budget primitif : 18 décembre 2020,
- Vote du budget supplémentaire : 21 mai 2021.

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année 2021.

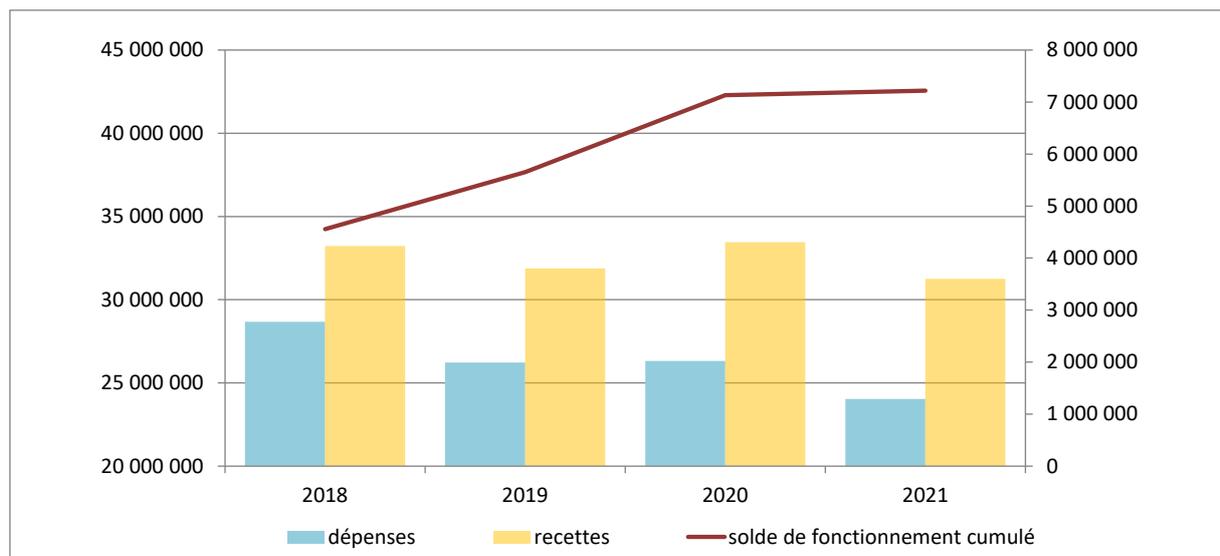
Ce compte administratif s'inscrit dans le contexte particulier de la poursuite de la crise sanitaire qui a perturbé le fonctionnement des services tout au long de l'année.

Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de l'exercice s'élèvent à 31 248 361,04 euros. Les dépenses de fonctionnement de l'exercice atteignent 24 029 577,14 euros.

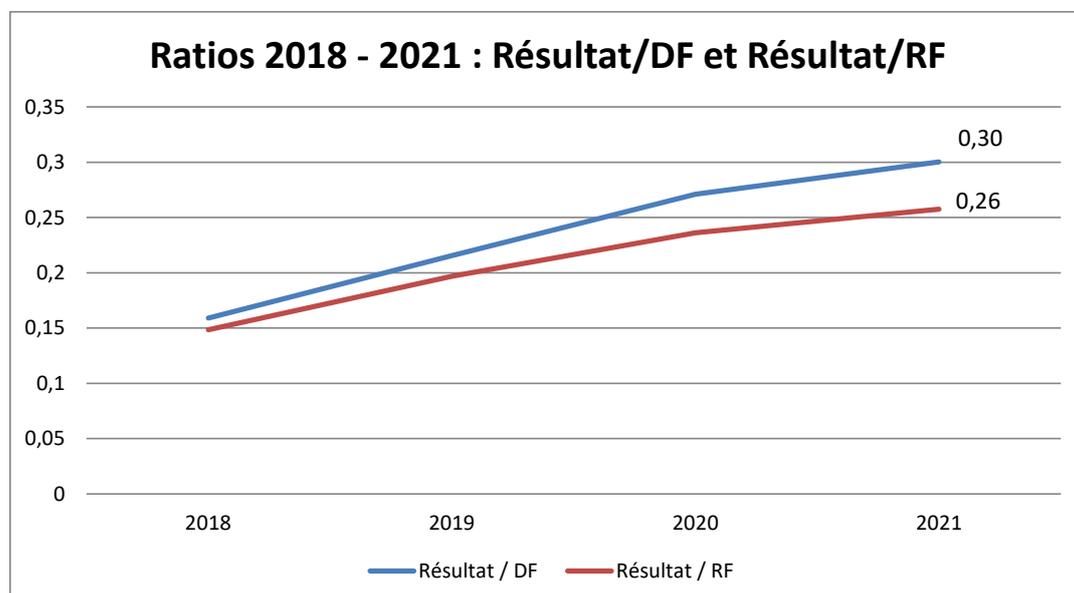
Le solde de fonctionnement de l'année 2021 est de 7 218 783,90 euros contre 7 134 008,74 euros en 2020. Il se décompose comme suit :

- Résultat reporté de l'année N-1 : 3 229 804,70 euros ;
- Excédent de fonctionnement 2021 hors report : 3 988 979,20 euros.



Les ratios entre le résultat par rapport aux dépenses ou aux recettes de fonctionnement poursuivent leur hausse.

Pour rappel, la moyenne de la strate est proche de 0,13-0,15.

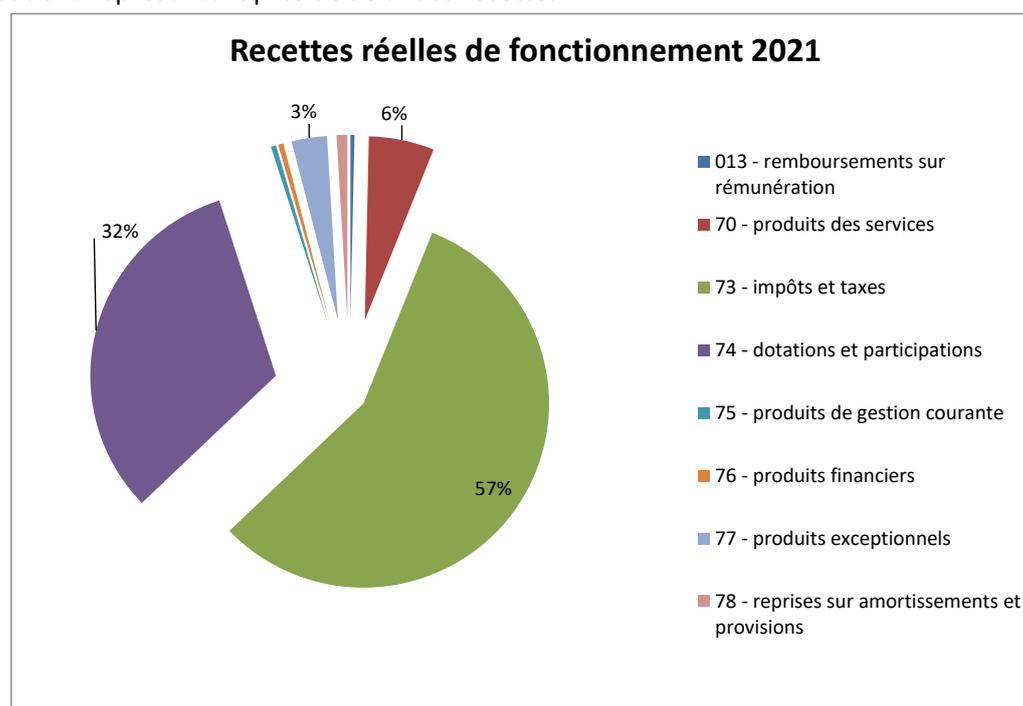


1/ Les recettes de fonctionnement

Le tableau suivant reprend les recettes de fonctionnement par chapitre.

	Réalisé 2020	Voté 2021	Réalisé 2021
013 - Remboursements sur rémunération	82 212,79	90 000,00	95 475,47
70 - Produits des services	1 629 942,66	1 285 969,00	1 563 207,93
73 - Impôts et taxes	15 895 273,68	15 274 300,00	15 571 676,61
74 - Dotations et participations	9 517 017,57	8 856 009,00	8 834 247,71
75 - Produits de gestion courante	177 275,05	94 960,00	125 896,01
76 - Produits financiers	96 918,43	105 000,00	125 662,46
77 - Produits exceptionnels	280 987,52	825 887,00	845 812,74
78 - Reprises sur amortissements et provisions	1 311 923,26	128 000,00	255 033,68
Total recettes réelles	28 991 550,96	26 660 125,00	27 417 012,61
Recettes d'ordre	1 208 364,95	800 000,00	601 543,73
Total recettes de fonctionnement	30 199 915,91	27 460 125,00	28 018 556,34

Le total des recettes réelles de fonctionnement 2021 est de 27 417 012,61 euros, à un niveau un peu supérieur aux prévisions (26 660 125,00 euros). Les chapitres 73 – *Impôts et taxes* et 74 – *Dotations et participations* représentent près de 90 % des recettes.



1.1/ Chapitre 73 – Impôts et taxes

Les impôts directs locaux (taxes foncières, taxe d'habitation) représentent 86 % des produits de ce chapitre. Les produits encaissés au chapitre 73 s'élevèrent à 15 571 676,61 euros en 2021, en baisse de 323 597,07 euros.

Nature	Libellé	Titres 2020	Titres 2021
73111	Impôts directs locaux	12 895 054,00	13 349 019,00
73211	Attributions de compensation	930 386,46	0,00
73221	FNGIR	674 296,00	674 296,00
73223	FPIC	303 349,00	324 201,00
7336	Droits de place	11 346,05	34 792,25
7351	taxe sur la consommation finale d'électricité	419 014,25	405 003,47
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	176 704,00	170 000,00
7381	Droits de mutation ou de publicité foncière	480 692,92	608 118,89
7388	Autres taxes diverses	4 431,00	6 246,00
73	IMPOTS ET TAXES	15 895 273,68	15 571 676,61

Trois comptes concentrent l'essentiel des variations d'une année sur l'autre :

- Le compte **73111 - impôts directs locaux** qui progresse de 453 965 euros sous l'effet de l'évolution des bases et de mécanismes propres à la réforme de la taxe d'habitation ;
- Le compte **73211 - attributions de compensation** qui est à zéro (- 930 386,46 euros) puisque la ville reverse désormais des attributions à l'agglomération pour compenser les transferts de compétences et les mutualisations ;
- Le compte **7381 - droits de mutation ou de publicité foncière** qui progresse de 127 425,97 euros, confirmant la forte dynamique du secteur immobilier en 2021.

La réforme de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) a conduit au transfert de la part départementale de la taxe foncière vers les communes. La réforme a également englobé les compensations d'exonération de TH qui figuraient au chapitre 74. Dans le même temps, le gouvernement a mis en œuvre une réforme de la base foncière des établissements industriels qui se traduit par une baisse de produit fiscal et une hausse des allocations compensatrices. Pour comparer l'évolution des recettes de la collectivité, il est donc nécessaire de cumuler les imputations relatives à la fiscalité et celles correspondant aux compensations :

Nature	Libellé	Titres 2020	Titres 2021
73111	Impôts directs locaux	12 895 054,00	13 349 019,00
748313	Dotation de Compensation de la Réforme de la TP (DCRTP)	327 338,00	327 339,00
74834	Etat - Compensation des exonérations de Taxes Foncières	90 391,00	505 928,00
74835	Etat - Compensation des exonérations de Taxes d'Habitation	830 381,00	0,00
		14 143 164,00	14 182 286,00

Le cumul du produit fiscal et des compensations progresse 39 122 euros soit 0,28 %. L'impact de la crise sur les recettes fiscales de la Ville semble donc limité et la réforme de la taxe d'habitation est bien compensée comme annoncé.

Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR), le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), la Taxe sur la Consommation Finale d'électricité et la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure sont globalement stables.

1.2/ Chapitre 74 – dotations et participations

Le résultat de ce chapitre s'établit à 8 834 247,71 euros en 2021 en baisse de 682 769,86 euros.

Nature	Libellé	Titres 2020	Titres 2021
7411	DGF - Dotation Forfaitaire	1 651 993,00	1 647 123,00
74123	DGF - Dotation de Solidarité Urbaine	3 477 340,00	3 574 544,00
74127	DGF - Dotation Nationale de Péréquation	465 486,00	530 642,00
744	FCTVA	0,00	22 393,37
7461	D.G.D.	54 284,00	54 284,00
74712	EMPLOIS D'AVENIR	7 064,51	1 425,96
74718	AUTRES	318 936,10	133 236,30
7472	Participation - Région	35 000,00	1 600,00
7473	Participation - Département	55 596,19	0,00
74748	Participation - Autres communes	19 372,12	13 228,10
74751	Participation - GFP de rattachement	191 288,53	1 651 578,27
7478	Participation - Autres organismes	240 676,47	345 193,06
7482	Compensation - Perte de taxe additionnelle	662,00	0,00
748313	Dotation de Compensation de la Réforme de la TP (DCRTP)	327 338,00	327 339,00
74834	Etat - Compensation des exonérations de Taxes Foncières	90 391,00	505 928,00
74835	Etat - Compensation des exonérations de Taxes d'Habitation	830 381,00	0,00
748388	AUTRES	5 022,65	5 022,65
7484	Dotation de recensement	3 883,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	20 710,00	20 710,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	9 517 017,57	8 834 247,71

Les trois composantes de la Dotation Globale de Fonctionnement représentent une recette de 5 752 309 euros (65% du chapitre) en hausse de 157 490 euros.

Libellé	Titres 2020	Titres 2021
DGF - Dotation Forfaitaire	1 651 993	1 647 123
DGF - Dotation de Solidarité Urbaine	3 477 340	3 574 544
DGF - Dotation Nationale de Péréquation	465 486	530 642
DGF TOTAL	5 594 819	5 752 309

Le compte 74718 est en net repli (- 185 699,80 euros) : il avait comptabilisé en 2020 les subventions reçues pour les achats de masques (pour 108 950 euros) ainsi que des régularisations pour le financement des postes Adultes-Relais.

Le compte 74751 enregistre la compensation du déficit du centre aqualudique AQUANOVA, versée par la Communauté d'Agglomération. Le déficit ayant diminué en 2021, cette imputation recule de 261 303,26 euros. Pour rappel, cette compensation versée par l'intercommunalité est déduite des attributions de compensation de la Ville.

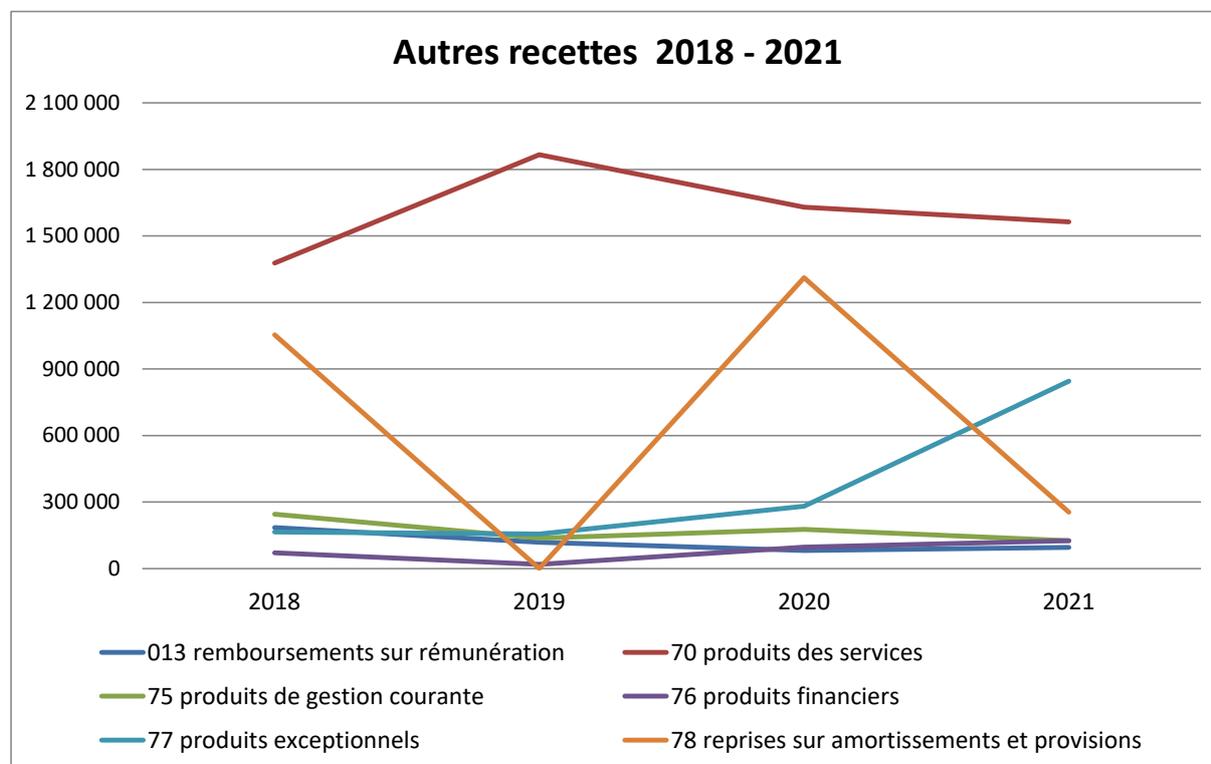
La variation du compte 7478 est liée à la réforme de la politique des aides de la CAF (transformation du contrat enfance jeunesse en contrat territorial global).

L'ensemble des comptes 7483x regroupe les compensations d'exonérations fiscales reçues de l'Etat. Elles diminuent de 414 843 euros dans le cadre des réformes évoquées plus haut.

Les autres comptes ne connaissent pas de variations significatives.

1.3/ Autres chapitres

Ces six chapitres budgétaires représentent 3 011 088,29 euros de recettes soit 10,98 % des recettes réelles de fonctionnement de la collectivité.



Ch.70 – Produits des services et du domaine pour 1 563 207,93 euros

Ce chapitre représente 52 % des autres recettes, en baisse de 66 734,73 euros.

Les principaux mouvements d'un exercice à l'autre concernent :

- Le compte **70128 – Autres taxes** en baisse de 71 486,50 euros : il avait enregistré en 2020 le solde des surtaxes 2019 du service eau/assainissement après transfert à la Communauté d'Agglomération ;
- Le compte **70846 – Refacturations à l'EPCI** en baisse de 116 311,83 euros : il s'agit des refacturations des salaires des agents mis à disposition de l'intercommunalité ;
- Le compte **70876 – Remboursements par l'EPCI** est en nette hausse (+ 158 975,93 euros) pour cause de décalages dans des refacturations entre collectivités.

Les autres mouvements significatifs concernent les refacturations croisées entre budgets ou entre collectivités.

Ch.013 – Atténuations de charges pour 95 475,47 euros

Il s'agit des remboursements que la collectivité a perçu de la part des assurances pour compenser les charges de personnel en arrêt maladie.

Ch.75 – Produits de gestion courante pour 125 896,01 euros

Le chapitre 75 encaisse les revenus des immeubles dont la ville est propriétaire, ainsi que certaines redevances et concessions : droits de source, location du transit des déchets, etc.

Ch.76 – Produits financiers pour 125 662,46 euros

Les recettes 2021 concernent principalement les refacturations des emprunts relatifs aux compétences eau et assainissement à la Communauté d'Agglomération. Les autres recettes correspondent à des dividendes sur parts sociales ou à des intérêts sur placements.

Ch.77 – Produits exceptionnels pour 845 812,74 euros

Les sommes encaissées en 2021 sont assez conséquentes. Elles portent principalement sur des remboursements d'assurances d'une part et sur des écritures spécifiques liées à la fin du Contrat Enfance Jeunesse.

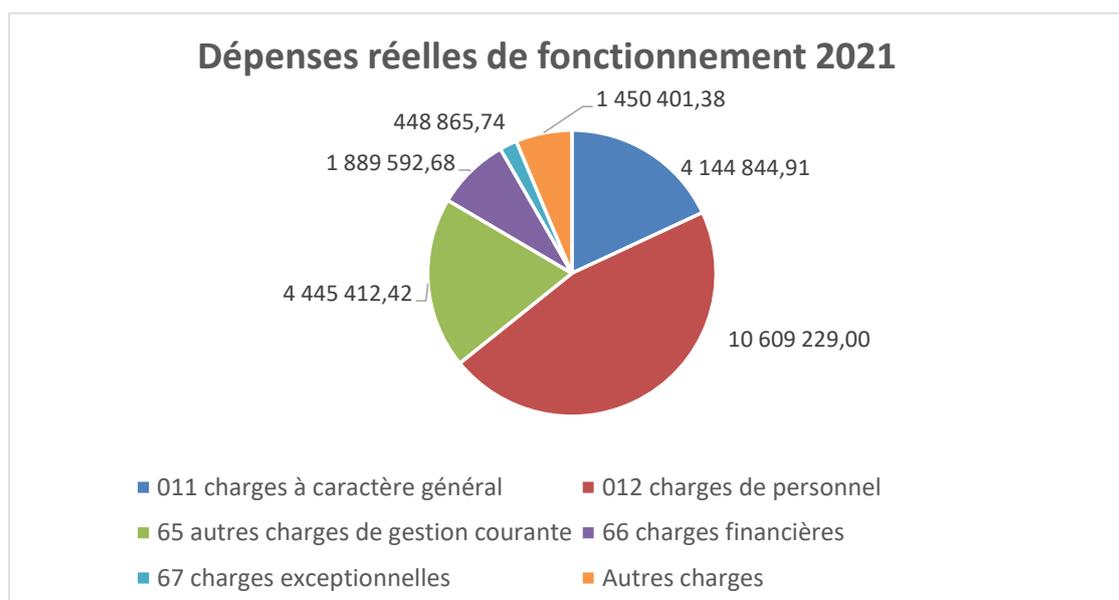
Chapitre 78 – reprise sur provisions pour 255 033,68 euros

La Ville a finalisé les régularisations des échéances d'emprunts structurés qui avaient fait l'objet de consignations (partie capital) et de provisions (partie intérêts). Cette opération est neutre budgétairement, la reprise de provisions venant couvrir le paiement des intérêts.

2/ Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ressortent en nette diminution : 22 988 346,13 euros en 2021 contre 25 280 991,75 euros en 2020 (- 2 324 773,24 euros).

	Réalisé 2020	Voté 2021	Réalisé 2021
011 - Charges à caractère général	4 297 903,90	4 779 495,00	4 144 844,91
012 - Charges de personnel	12 015 452,49	10 771 734,00	10 609 229,00
65 – Autres charges de gestion courante	5 258 164,43	4 885 010,00	4 445 412,42
66 - Charges financières	3 152 450,56	1 890 335,00	1 889 592,68
67 - Charges exceptionnelles	490 060,76	1 427 417,15	448 865,74
68 - Dotations aux provisions	37 333,23	117 000,00	87 216,05
014 - Atténuations de recettes	61 754,00	1 380 000,00	1 363 185,33
022 - Dépenses imprévues	0,00	30 000,00	0,00
Total dépenses réelles	25 313 119,37	25 280 991,75	22 988 346,13
042 - Dépenses d'ordre	1 004 247,44	1 168 800,00	1 041 231,01
Total dépenses de fonctionnement	26 317 366,81	26 449 791,15	24 029 577,14



2.1/ Chapitre 011 – Les charges à caractère général

Ces charges s'élevaient à 4 144 844,91 euros en 2021 contre 4 297 903,90 € en 2020, soit une diminution de 153 058,99 euros.

Libellé	2020	2021	Variation N / N-1
60 - Achats et variations de stocks	2 624 132,49 €	2 291 766,63 €	-332 365,86 €
61 - Services extérieurs	1 231 071,49 €	1 308 694,94 €	77 623,45 €
62 - Autres services extérieurs	396 394,67 €	490 836,28 €	94 441,61 €
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	46 305,25 €	53 547,06 €	7 241,81 €
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 297 903,90 €	4 144 844,91 €	-153 058,99 €

La diminution du poste « Achats et variations de stocks » est sensible pour toutes les dépenses d'énergie. Les dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire (masques, gels, etc...) sont également en baisse en 2021, même si le montant reste conséquent.

La hausse des services extérieurs (prestations de services, assurances, entretien) est concentrée sur les comptes 615x qui portent les dépenses d'entretien et de maintenance du patrimoine de la collectivité.

Les dépenses au titre des autres services extérieurs sont en hausse (94 441,61 euros) principalement pour le poste honoraires (compte 6226) en lien avec les expertises des sinistres liés à la tempête et pour les prestations de nettoyage des locaux (compte 6283) renforcées dans le cadre de la crise sanitaire.

2.2/ Chapitre 012 – Les charges de personnel

Les charges de personnel représentent 46,15 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles s'élevaient à 10 609 229,00 euros en 2021 en baisse de 1 406 223,49 euros.

L'année 2021 a été marquée par de nouvelles mutualisations de services de la Ville vers la Communauté d'Agglomération : Communication, Contrôle de Gestion, Développement Durable, Secrétariat Général, Sport et Jeunesse.

Dans le même temps, la Ville a repris du personnel de la Caisse des Ecoles (périscolaire et programme de réussite éducative).

Après neutralisation de ces mouvements de personnel, la masse salariale serait en hausse de 1,3 % soit 155 000 euros, alors que le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) est estimé à 1,9 % sur l'année.

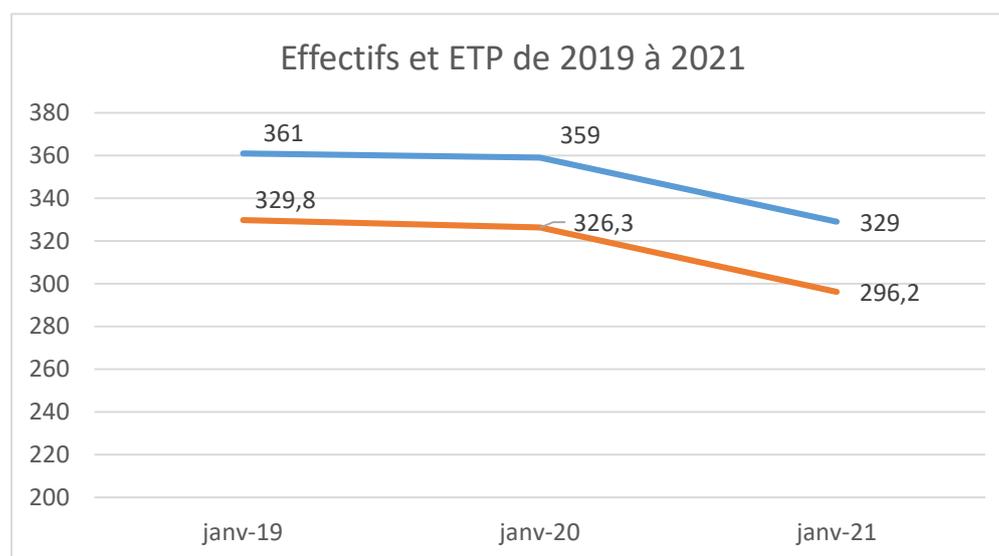
Effectifs

La Ville a enregistré 59 arrivées de personnel et 76 départs au cours de l'exercice 2021 sur les emplois permanents (hors saisonniers et remplaçants).

Hors transferts depuis la Caisse des Ecoles (44 agents), la Ville a procédé à 12 recrutements externes et a accueilli 3 apprentis.

Hors transferts vers la Communauté d'Agglomération (56 agents), 20 agents ont quitté la collectivité en 2021 : 10 départs en retraite, 3 fins de contrats, 2 disponibilité et 5 mutations.

Fin 2021, la Ville comptait 329 agents pour 296,2 équivalents temps plein (ETP).



Heures supplémentaires et complémentaires :

8 052 heures supplémentaires ont été payées en 2021 pour un coût global de 176 442 euros. Ce montant correspond au salaire brut chargé de 4,9 ETP de catégorie C et pèse pour 1,7 % de la masse salariale globale.

5 638 heures supplémentaires ont été récupérées (sans effet sur le budget).

2 256 heures complémentaires ont également été réalisées pour un coût total de 25 861 euros, soit 0,7 ETP.

Atténuation de la masse salariale :

Une partie des charges est compensée par différents mécanismes :

- 173 572 euros ont été refacturés à la Communauté d'Agglomération au titre des mises à disposition de personnels, 58 533 euros au CCAS et 138 276 euros à la Caisse des Ecoles, soit un total de 370 381 euros ;
- 339 086 euros ont été facturés à la Communauté d'Agglomération en contrepartie du travail réalisé par les services de la Ville ;
- L'Etat a financé les contrats aidés (Emplois d'Avenir, Contrats Uniques d'Insertion, contrats Adultes Relais) à hauteur de 94 968 euros ;
- Les indemnités journalières et remboursements de salaires versés par la CPAM, les assurances et les mutuelles se sont élevés à 95 475 euros.

Le total se monte à 899 910 euros.

2.3/ Chapitre 65 – Les autres charges de gestion courante

Les 4 445 412,42 euros de ce chapitre représentent 19,3 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce montant est en baisse de 812 752,01 euros par rapport à 2020.

Nature	Libellé	Mandats 2020	Mandats 2021
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES...	2 425,98	8 400,00
6518	Autres	0,00	4 819,68
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS	0,00	200 000,00
6531	IMDEMNITES	245 902,52	236 253,10
6532	FRAIS DE MISSION	1 701,85	3 926,76
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	14 567,82	17 581,55
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	27 549,42	21 010,45
65372	COTISAT. AU FONDS DE FINAN. ALLOC. DE FIN MANDAT	480,96	0,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	0,00	4 440,85
6542	CREANCES ETEINTES	15 488,80	6 114,60
657348	AUTRES COMMUNES	4 925,25	5 060,04
657361	CAISSE DES ECOLES	767 000,00	489 000,00
657362	CCAS	1 280 000,00	980 000,00
657364	A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL	1 800 000,00	1 670 000,00
65738	AUTRES ORGANISMES PUBLICS	362 000,00	
657482	SUBVENTIONS ECOLES PRIVEES	226 021,30	209 914,02
657483	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	480 079,00	558 543,00
657485	PART CHEQUES DEODAT SPORT	12 230,00	9 600,00
657486	BONS VILLE AIDES AUX FAMILLES	17 790,40	20 745,81
65888	AUTRES	1,13	2,56
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 258 164,43	4 445 412,42

Les principales variations à la hausse concernent :

- Le compte 6521 pour 200 000 euros. Il s'agit de la subvention versée par le budget principal au budget annexe Forêts pour couvrir les pertes de recettes en fonctionnement (baisse des ventes de bois en valeur et en volume) et les dépenses d'investissement exceptionnelles liées à l'acquisition de parcelles ;
- Le compte 657483 pour 78 464 euros : il s'agit de l'effort supplémentaire réalisé par la ville pour subventionner les associations.

Les baisses de dépenses portent essentiellement sur :

- La subvention à la Caisse des Ecoles qui diminue de 278 000 euros, la ville ayant réintégré le personnel (compte 657 361) ;
- La subvention au CCAS qui diminue de 300 000 euros pour cause de transfert de la Maison de l'Enfance Française DOLTO à la Communauté d'Agglomération (compte 657 362) ;
- La diminution de la subvention d'équilibre au centre aqualudique Aquanova (compte 657364) à hauteur de 130 000 euros ;
- La suppression des reversements des aides de la CAF aux centres sociaux (compte 65738) dans le cadre de la transformation du Contrat Enfance Jeunesse en Contrat Territorial Global. La CAF verse désormais ces aides directement aux structures ;

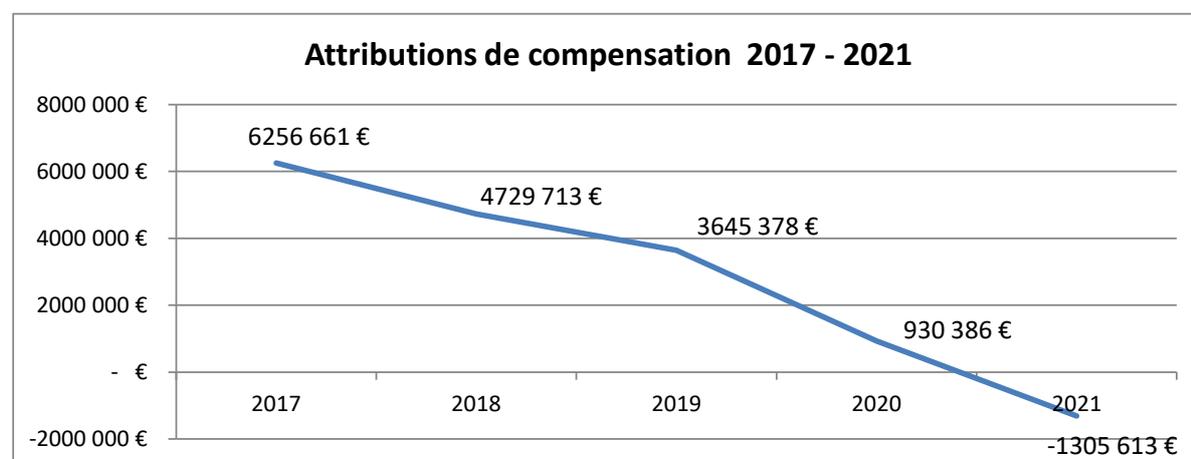
2.4/ Autres chapitres

Chapitre 014 – Atténuations de produits pour 1 363 185,33 euros

Une partie des dépenses correspond à des dégrèvements de produits fiscaux accordés par l'administration fiscale après encaissement par la collectivité (57 572 euros).

Les attributions de compensation (AC) négatives représentent l'essentiel des charges du chapitre : 1 305 613,33 euros.

Pour rappel, la Ville encaissait des AC depuis la création de l'intercommunalité, pour compenser le transfert des produits de la fiscalité professionnelle vers l'EPCI. Le niveau de ces AC a diminué sous l'effet des transferts de compétences et mutualisations (transferts de charges), jusqu'à devenir négatif en 2021.



Ch.66 – Charges financières pour 1 889 592,68 euros

Ce chapitre regroupe le remboursement des intérêts des emprunts.

En 2020, la Ville avait procédé à une reprise de provisions pour régulariser des échéances d'emprunts structurés à hauteur de 1 311 923,26 euros, ce qui explique l'écart important constaté entre 2020 et 2021.

Ch.67 – Charges exceptionnelles pour 448 865,74 euros

Ce chapitre porte les participations d'équilibre aux budgets annexes :

- « Locations commerciales » pour 106 490 euros ;
- « Parking du marché » pour 123 750 euros.

Les autres charges correspondent à des annulations de titres sur exercice antérieur, des intérêts de retard, des aides versées (mobilité étudiants...) et des attributions de prix (concours floral, etc.).

Ch.68 – Dotations aux amortissements et provisions pour 87 216,05 euros

La Ville a constitué pour 80 000 euros de provisions pour couvrir différents risques :

- Monétisation des Comptes Epargnes Temps : 30 000 euros ;
- Contentieux : 20 000 euros ;
- Impayés sur créances : 30 000 euros.

Le reste des dépenses (7 216,05 euros) correspond à la couverture du risque associé aux garanties d'emprunts.

3/ Les soldes intermédiaires de gestion

Les indicateurs qui figurent dans cette partie reprennent les méthodes de calcul appliquées par la Chambre Régionale des Comptes lors de son dernier contrôle.

3.1/ l'excédent brut de fonctionnement

L'excédent brut de fonctionnement (EBF) correspond à la différence entre les charges et les produits de gestion, qui eux-mêmes correspondent aux charges et recettes courantes de la collectivité.

	2018	2019	2020	2021
011 charges à caractère général	4 456 950,84	4 458 647,47	4 297 903,90	4 144 844,91
012 charges de personnel	13 413 877,98	12 530 977,24	12 015 452,49	10 609 229,00
65 subventions et participations	5 432 948,75	5 552 063,55	5 258 164,43	4 445 412,42
013 remboursements sur rémunération	184 964,76	118 330,41	82 212,79	95 475,47
Charges de gestion	23 118 812,81	22 423 357,85	21 489 308,03	19 104 010,86
70 produits des services	1 377 740,69	1 866 360,14	1 629 942,66	1 563 207,93
73 impôts et taxes	19 568 866,86	18 543 954,09	15 895 273,68	15 571 676,61
74 dotations et participations	7 798 549,52	7 644 425,07	9 517 017,57	8 834 247,71
75 produits de gestion courante	245 516,62	135 922,78	177 275,05	125 896,01
014 atténuation de recettes	60 142,00	34 859,00	61 754,00	1 363 185,33
Travaux en régie c722 RF	99 849,00	107 023,61	109 714,40	105 445,09
Recettes de gestion	29 030 380,69	28 262 826,69	27 267 469,36	24 837 288,02
Excédent brut de fonctionnement	5 911 567,88	5 839 468,84	5 778 161,33	5 733 277,16
En % des produits de gestion	20,4%	20,7%	21,2%	23,1%

L'excédent brut de fonctionnement (EBF) ressort à 5 733 277,16 euros pour l'exercice 2021, en baisse de 0,78 % par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, sous l'effet des transferts et mutualisations, les charges et recettes de gestion reculent de près de 10 %, ce qui explique que le ratio EBF/Produits de gestion continue de progresser à 23,1 %, bien au-dessus de la moyenne de la strate (autour de 15 %).

3.2/ le résultat financier

Le résultat financier correspond à la différence entre les charges financières (intérêts de la dette) et les produits financiers (intérêts des consignations du capital des emprunts structurés).

	2018	2019	2020	2021
Charges financières CH66	1 942 703,67	1 779 823,08	3 152 450,56	1 889 592,68
Recettes Financières CH76	71 567,61	19 504,04	96 918,43	125 662,46
Résultat financier	-1 871 136,06	-1 760 319,04	-3 055 532,13	-1 763 930,22

Il s'établit à 1 763 930,22 euros, à un niveau très proche de 2019. Le résultat 2020 était dû aux opérations techniques de régularisation des échéances des emprunts structurés notamment.

3.3/ les capacités d'autofinancement

La Capacité d'Autofinancement Brute (CAF Brute) permet de mesurer la marge dégagée par la section de fonctionnement pour financer les dépenses d'investissement.

La Capacité d'Autofinancement Nette (CAF Nette) permet de mesurer l'auto financement disponible après avoir couvert la charge de la dette.

	2018	2019	2020	2021
Excédent brut de fonctionnement	5 911 568	5 839 469	5 778 161	5 733 277
Résultat financier	-1 871 136	-1 760 319	-3 055 532	-1 763 930
Subv versées aux SPIC c/67441	-767 300	-443 700	-139 800	-230 240
Autres produits et charges exc. Réels	-356 671	-201 057	-148 273	617 187
Capacité d'Autofinancement Brute	2 916 461	3 434 393	2 434 556	4 356 294
Annuité en capital de la dette	2 554 971	2 714 341	3 458 214	3 581 426
Capacité d'Autofinancement Nette	361 490	720 052	-1 023 658	774 868

La CAF Brute est en forte hausse et dépasse 4,35 millions d'euros (4 356 294 euros). La CAF Nette rebondit à 774 868 euros, à un niveau supérieur à 2019, signe que la Ville a su surmonter l'impact de la crise sanitaire sur ses finances.

Pour faciliter les comparaisons avec les années précédentes, il est nécessaire de neutraliser les variations de provisions :

	2018	2019	2020	2021
Constitution de provisions (CH68)	1 000 926	67 337	37 333	87 216
Reprises sur provisions (C78)	1 054 272	0	1 311 923	255 034
Variation des provisions	53 346	-67 337	1 274 590	167 818

Les CAF Brute et Nette 2021 ainsi retraitées s'établissent comme suit :

	2018	2019	2020	2021
CAF Brute corrigée des variations de provisions	2 969 807	3 367 056	3 709 146	4 524 112
CAF Nette corrigée des variations de provisions	414 836	652 715	250 932	942 686

La CAF nette ressort alors à + 942 686 euros, en hausse de 691 754 euros.

Section d'investissement

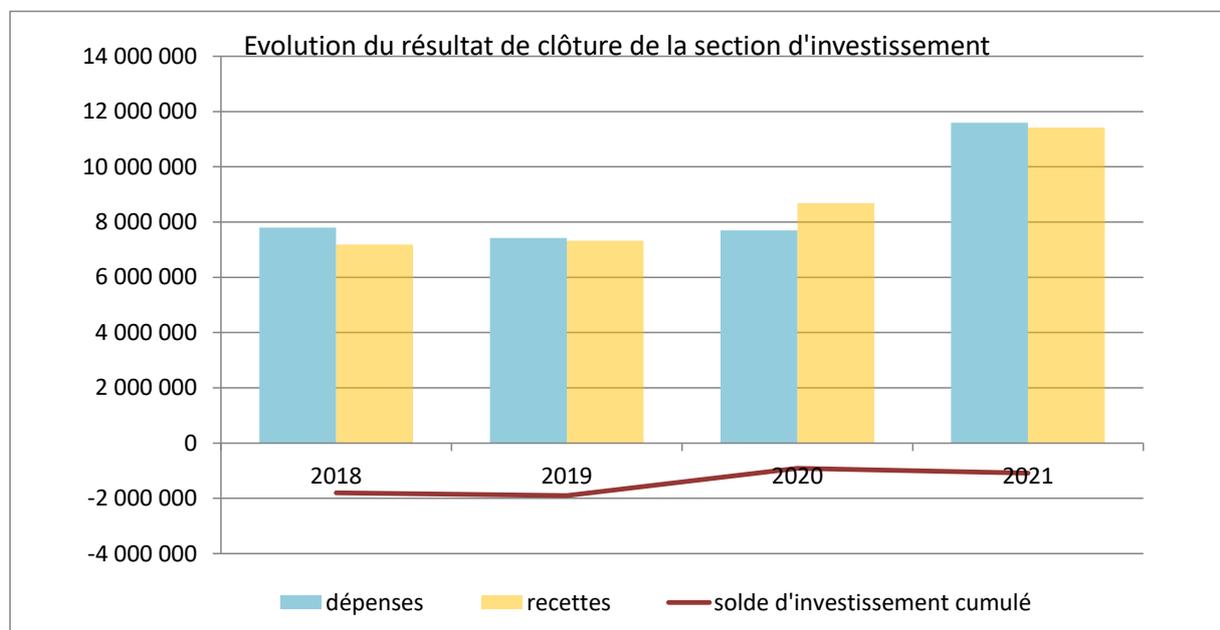
Le résultat de clôture 2020 de la section d'investissement reporté en 2021 était de – 915 744,25 euros.

Le résultat d'exécution 2021 est négatif à – 174 465,21 euros.

Le résultat de clôture de la section est donc de – 1 090 209,46 euros en 2021, proche de l'année précédente (- 915 744,25 euros).

Le solde des crédits reportés s'élève à – 2 621 737,09 euros.

Le besoin de financement, cumul entre le résultat de clôture et le solde des reports, atteint 3 711 946,55 euros. Il est couvert par l'excédent de fonctionnement 2021 qui s'élève à 7 218 783,90 euros.



1/ Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 11 423 336,37 euros en 2021 :

- 9 071 015,14 euros pour les opérations réelles ;
- 2 352 321,23 euros pour les opérations d'ordre.

	Réalisé 2020	Voté 2021	Réalisé 2021
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 601 688,03	4 438 704,04	4 470 185,42
13 - Subventions d'investissement	778 203,52	1 763 760,60	537 857,55
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 000 002,02	3 500 000,00	3 500 000,00
21 - Immobilisations corporelles	/	/	/
23 - Immobilisations en cours	/	168 000,00	167 337,60
27 - Autres immobilisations financières	302 130,99	283 000,00	275 245,57
024 - Cessions	/	300 000,00	/
458201 – Opérations pour compte de tiers	/	349 000,00	120 389,00
Total recettes réelles	7 682 024,56	10 802 464,64	9 071 015,14
Recettes d'ordre (sauf virement de la section de fonctionnement)	1 004 247,44	2 874 800,00	2 352 321,23
Total recettes d'investissement	8 686 272,00	13 677 264,64	11 423 336,37

Les recettes réelles d'investissement se retrouvent dans les chapitres suivants :

Le chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves pour 4 470 185,42 euros :

La principale ressource de ce chapitre provient de l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) pour 3 904 204,04 euros.

Les autres recettes correspondent :

- Au Fonds de Compensation de la TVA pour 449 426,75 euros.
- Aux taxes d'aménagement pour 116 554,63 euros.

Le chapitre 13 – Subventions d'investissement pour 537 857,55 euros :

Ce chapitre enregistre les subventions d'équipements reçues par la collectivité, ainsi que le produit des amendes de police reversé par l'Etat.

La Ville a principalement bénéficié de fonds Etat (DSIL, FNADT, FIPD, etc.) à hauteur de 350 138,40 euros, mais également du PETR ou de la Fondation du Patrimoine.

Les amendes de police ont représenté une recette de 45 133 euros.

Le chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées pour 3 500 000 euros :

La ville a souscrit un nouvel emprunt de 3,5 millions d'euros auprès du Crédit Agricole :

- Taux fixe de 0,68 % ;
- Durée : 20 ans ;
- Amortissement trimestriel constant.

Les conditions de financement de la Ville sont très favorables depuis plusieurs années.

Le chapitre 27 – Autres immobilisations financières pour 275 245,57 euros :

La quasi-totalité des recettes encaissées dans ce chapitre (266 745,57 euros) correspond au remboursement du capital des emprunts Eau et Assainissement par la Communauté d'Agglomération suite au transfert des compétences.

Le chapitre 458201 – Opérations pour compte de tiers pour 120 389,00 euros :

Dans le cadre de l'OPAH-RU, la Ville encaisse les subventions de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) dans ce chapitre. Les propriétaires qui réalisent des travaux bénéficient de ces subventions et des aides complémentaires apportées par la Ville.

2/ Les dépenses d'investissement

Le total des dépenses réelles d'investissement 2021 s'établit à 9 685 167,63 euros.

	Réalisé 2020	Voté 2021	Réalisé 2021
10 - Dotations et subventions	140 441,52	/	/
16 - Remboursement capital des emprunts	3 458 214,14	3 582 905,00	3 581 425,75
20 - Immobilisations incorporelles	178 450,61	666 528,74	281 115,46
204 - Subventions d'équipement versées	51 939,00	1 098 093,00	315 666,18
21 - Immobilisations corporelles	2 469 453,36	8 716 732,20	5 164 201,49
23 - Travaux en cours	/	/	/
26 - Participations et créances rattachées	15,50	/	/
27 - Autres immobilisations financières	/	2 400,00	2 400,00
458101 – Opération pour le compte de tiers	48 626,68	419 000,00	340 358,75
020 – Dépenses imprévues	/	10 000,00	/
Total dépenses réelles	6 347 140,81	14 495 658,94	9 685 167,63
Dépenses d'ordre	1 208 364,95	2 506 000,00	1 912 633,95
Total dépenses d'investissement	7 555 505,76	17 001 658,94	11 597 801,58

Les dépenses d'équipement (études, travaux et acquisitions) sont regroupées dans les chapitres 20, 204, 21 et 45. Après une année 2020 très perturbée par la crise sanitaire, ces dépenses sont revenues à un niveau satisfaisant dès 2021, à 6 101 341,88 euros :

Chapitre	Libellé	Mandats 2020	Mandats 2021
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	178 450,61	281 115,46
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	51 939,00	315 666,18
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 469 453,36	5 164 201,49
458101	OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS	48 626,68	340 358,75
		2 748 469,65	6 101 341,88

Les dépenses d'investissement 2021 ont porté notamment sur :

SECURITE :

- Modernisation et extension de la vidéo protection,
- Acquisition d'un véhicule, de VTT pour la brigade cycliste et de divers équipements (cinémomètre, etc.) ;

EDUCATION :

- Rénovation complète de l'école Baldensberger ;
- Végétalisation et désimperméabilisation de la cours d'école,

- Equipement des écoles en capteurs de CO² ;
- Travaux de confort thermique : pose de films solaires, remplacement de fenêtres, etc. ;

SPORTS et JEUNESSE

- Création d'un city-stade ;
- Rénovation de l'éclairage des gymnases ;
- Rénovation des équipements sportifs ;

PATRIMOINE

- Mise en valeur de l'usine Le Corbusier ;
- Fin des travaux de réhabilitation de l'église Saint-Martin ;

CADRE DE VIE

- Remplacement des gardes corps le long de la Meurthe ;
- Modernisation des illuminations pour les fêtes de fin d'année ;
- Entretien et rénovation des cimetières : pose de pavés, rénovation des murs d'enceinte, etc. ;

VOIRIE ET AMENAGEMENTS URBAINS

- Travaux de réfection et de modernisation de l'éclairage public (7ème année), enfouissement des réseaux,
- Déconstruction de la passerelle piétonne au-dessus des voies SNCF,
- Travaux de voirie et réseaux ;

Le **chapitre 16** correspond au remboursement en capital des emprunts : il atteint 3 581 425,75 euros en 2021 La hausse constatée (+ 123 211,61 euros) est caractéristique d'une dette dont beaucoup d'emprunts sont anciens (la part du capital dans les annuités augmente).

3/ Evolution en matière d'endettement

Les règles appliquées par la Ville en matière de recours à l'endettement restent constantes :

- Désendettement progressif : l'objectif est de réduire le stock de dette 1 million d'euros par an en moyenne, tous budgets confondus ;
- Regroupement progressif de la dette dans le budget principal (meilleure lisibilité) ;
- Diminution du poids des emprunts structurés dans la dette totale.

La dette de la collectivité

Dette - Capital restant dû au 31/12/N	2021
Budget principal Ville	38 318 395,58 €
Budgets annexes Ville	12 791 769,32 €
	51 110 164,90 €

Variations de l'endettement du budget principal

Malgré un emprunt exceptionnel en 2021 de 3,5 millions d'euros pour dynamiser l'investissement et soutenir l'activité en cette période de crise, la Ville s'est désendettée de 968 373,62 euros (balance entre les dépenses et recettes du chapitre 16, hors variation des cautionnements).

La dette des budgets annexes

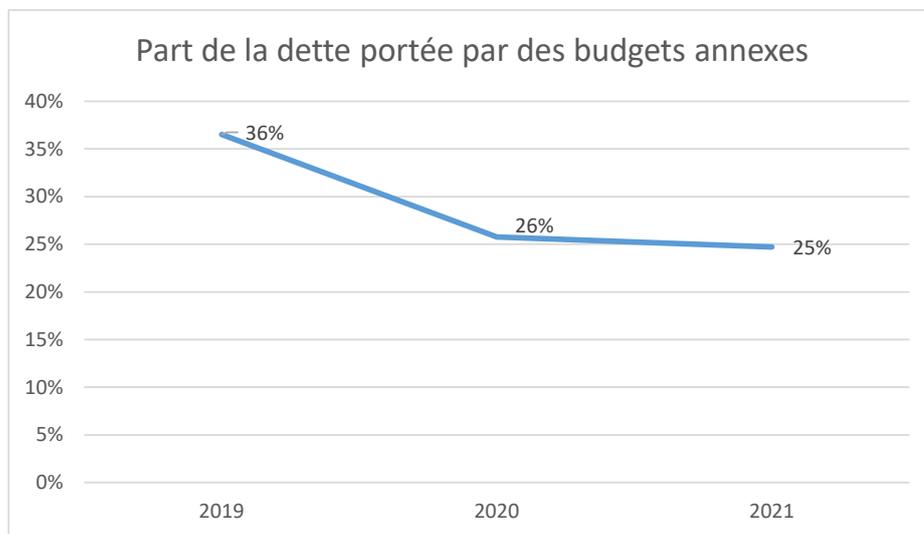
La dette des budgets annexes est de 12 566 769,32 euros.

Près de 80 % de cette dette correspond au budget annexe BIC et donc au partenariat public-privé de construction-gestion du centre aqualudique AQUANOVA.

Dette par budget annexe au 31/12	2021
Forêts	258 172,79 €
BIC - Aquanova	9 936 971,90 €
Parking	925 731,48 €
Locations Commerciales	474 602,71 €
ZAC	1 196 290,44 €
	12 791 769,32 €

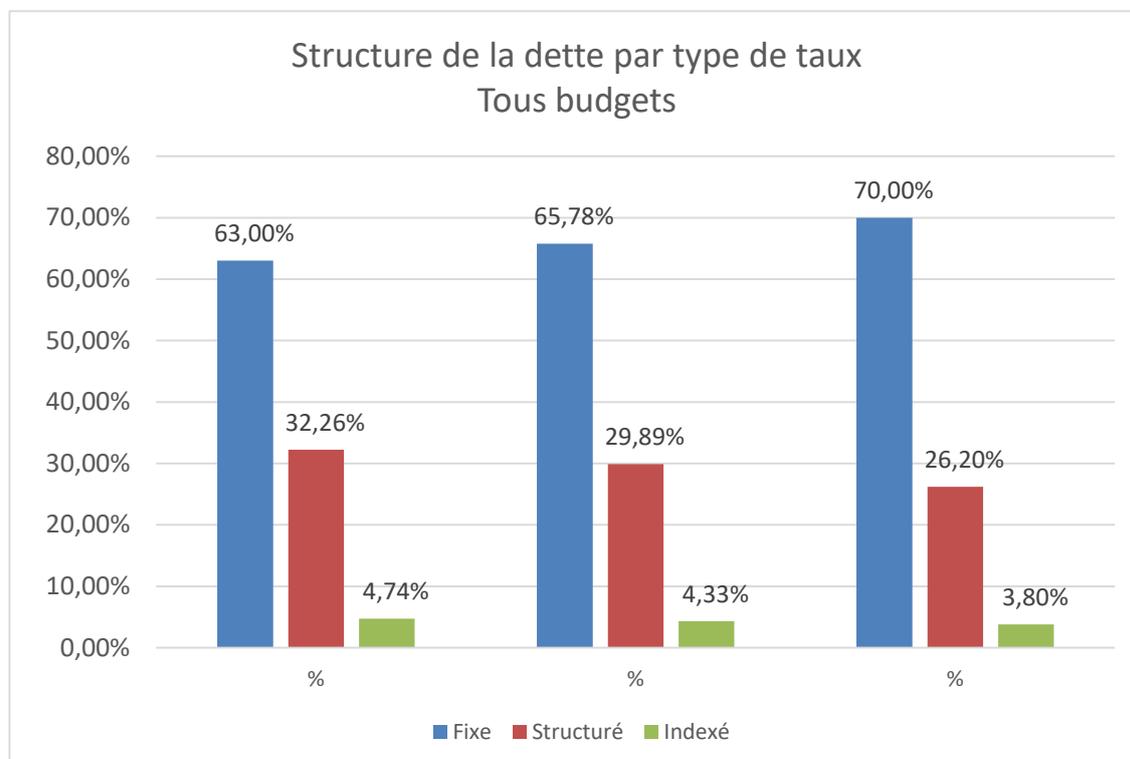
Amélioration de la lisibilité de la dette

Depuis 2014, tous les emprunts nouveaux sont réalisés dans le budget principal. En 2021, la part de la dette portée par les budgets annexes est en légère baisse à 25 % du total.



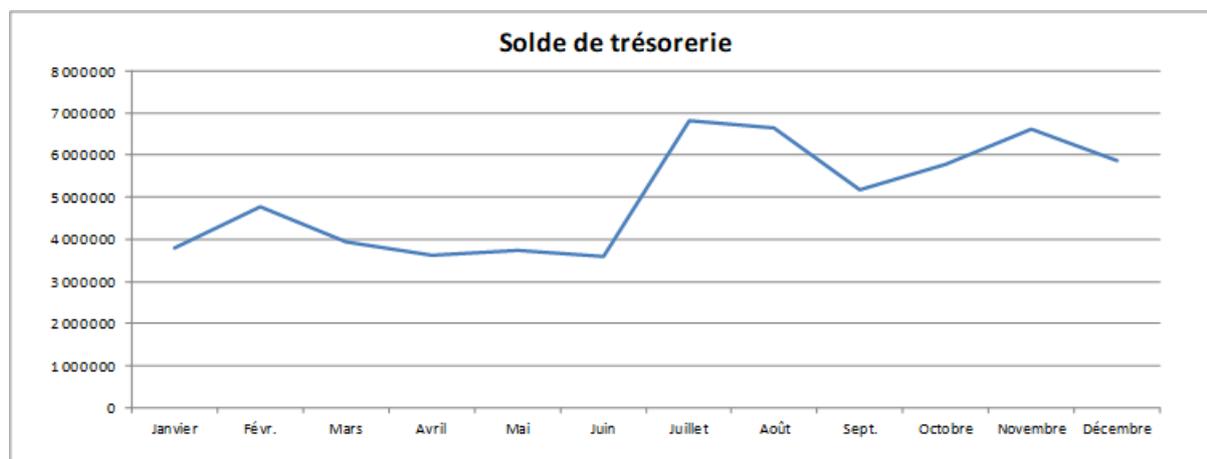
Réduction du risque associé à la dette

La part des emprunts à taux fixe continue de progresser, à 70 % fin 2021, contre 26,2 % pour les produits structurés.

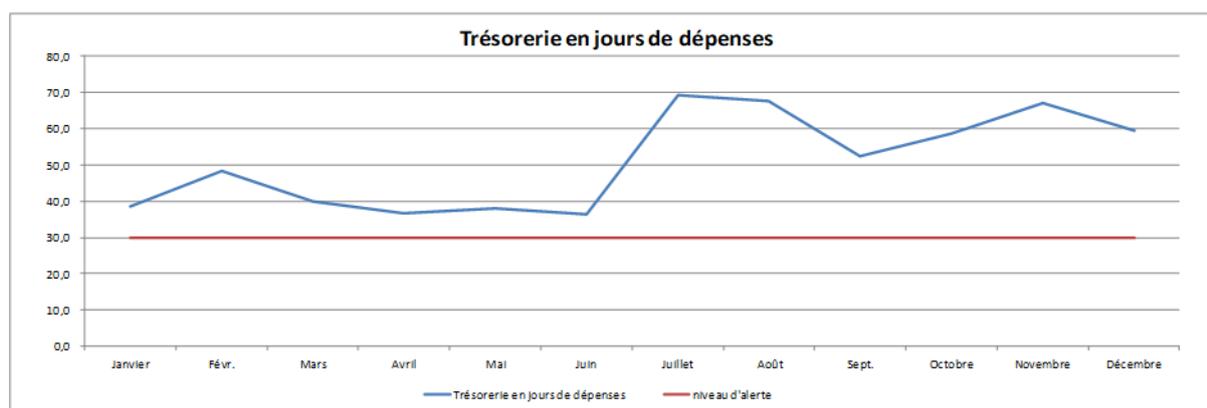


4 / Le suivi de la trésorerie

Le solde de trésorerie 2021, commun au budget principal et à l'ensemble des budgets annexes, a fluctué entre 3,595 millions d'euros et 6,814 millions d'euros.



Il représente entre 36,5 et 69,2 jours de dépenses pour un seuil d'alerte communément fixé à 30 jours. Ce niveau de trésorerie n'a pas nécessité le recours à des lignes de trésorerie.



BUDGETS ANNEXES

La comptabilité de la ville de Saint-Dié-des-Vosges est composée du budget principal et de cinq budgets annexes.

Budget	Résultat	Résultat	TOTAL
	Fonctionnement 2021	Investissement 2021	
Budget principal	7 218 783,90 €	-1 090 209,46 €	6 128 574,44 €
Forêts	323 982,34 €	-155 336,02 €	168 646,32 €
Bâtiments industriels et commerciaux	581 918,57 €	-559 101,02 €	22 817,55 €
Locations commerciales	195 616,18 €	-84 825,89 €	110 790,29 €
Parking du marché	63 271,73 €	-53 884,82 €	9 386,91 €
Zones d'aménagement concerté	0,43 €	-1 132 598,49 €	-1 132 598,06 €
TOTAL	8 383 573,15 €	-3 075 955,70 €	5 307 617,45 €

Le **budget annexe « forêts »** permet de retracer l'exploitation et l'entretien des forêts communales.

	Budgété 2021	Réalisé 2021
Total Dépenses	794 755,75	770 614,84
Total Recettes	794 755,75	615 278,82
Solde Investissement	0,00	-155 336,02
Total Dépenses	269 649,39	94 361,12
Total Recettes	269 649,39	418 343,46
Solde Fonctionnement	0,00	323 982,34
SOLDE BUDGET FORETS - 80104	0,00	168 646,32

Les acquisitions de parcelles ont logiquement mis la section d'investissement en déficit. Cette situation devra se reproduire pendant au moins deux exercices budgétaires. L'excédent de fonctionnement, en hausse de 143 097,16 euros à 323 982,34 euros, permettra d'y faire face.

Le **budget annexe « locations commerciales »** regroupe la gestion des biens mis en location : locations de salles, CAP 6, Hôtel de Police, Pépinière d'entreprises...).

	Budgété 2021	Réalisé 2021
Total Dépenses	202 147,35	176 467,07
Total Recettes	202 147,35	91 641,18
Solde Investissement	0,00	-84 825,89
Total Dépenses	696 918,44	543 922,61
Total Recettes	696 918,44	739 538,79
Solde Fonctionnement	0,00	195 616,18
BUDGET LOCATIONS COMMERCIALES - 80107	0,00	110 790,29

L'excédent de fonctionnement accumulé (110 790,29 euros) permettra de faire face aux travaux d'entretien nécessaires pour préserver le patrimoine de la collectivité.

Le **budget annexe « zones d'aménagement concerté »** retrace la gestion du stock de terrains aménagés dans les différentes zones d'activités de la ville.

	Budgété 2021	Réalisé 2021
Total Dépenses	1 133 677,58	1 132 598,49
Total Recettes	1 133 677,58	0,00
Solde Investissement	0,00	-1 132 598,49
Total Dépenses	1 239 697,58	105 613,36
Total Recettes	1 239 697,58	105 613,79
Solde Fonctionnement	0,00	0,43
BUDGET ZONES D'AMENAG. CONCERTÉ - 80113	0,00	-1 132 598,06

Les dépenses correspondent au remboursement des emprunts associés à l'aménagement de ces zones. Des recettes sont prévues en 2022 avec les cessions de terrains programmées dans la zone d'Herbaville.

Le déficit n'a besoin d'être couvert que lorsqu'il résulte d'une dépréciation du stock ou d'une moins-value liée à une cession.

Le **budget annexe « bâtiments industriels et commerciaux »** permet d'isoler la comptabilité du centre aqualudique Aqua Nova America.

	Budgété 2021	Réalisé 2021
Total Dépenses	1 101 469,62	1 101 130,64
Total Recettes	1 101 469,62	542 029,62
Solde Investissement	0,00	-559 101,02
Total Dépenses	3 222 122,82	2 215 860,02
Total Recettes	3 222 122,82	2 797 778,59
Solde Fonctionnement	0,00	581 918,57
BUDGET INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - 80106	0,00	22 817,55

Il retrace les charges du partenariat public privé (loyers versés à AQUADIE, fluides, etc.) et les recettes perçues sur les usagers. La Communauté d'Agglomération a versé une participation de 601 101,80 euros (accueil des scolaires, extension du tarif déodatien à toute l'intercommunalité). Le complément est apporté par une subvention d'équilibre versée par la ville : 1 670 000 euros en 2021.

Le **budget annexe « parking du marché »** retrace la gestion de cet équipement.

	Budgété 2021	Réalisé 2021
Total Dépenses	114 082,62	105 917,44
Total Recettes	114 082,62	52 032,62
Solde Investissement	0,00	-53 884,82
Total Dépenses	194 431,52	127 299,44
Total Recettes	194 431,52	190 571,17
Solde Fonctionnement	0,00	63 271,73
BUDGET PARKING DU MARCHÉ - 80111	0,00	9 386,91

Les dépenses (fluides, entretien, maintenance, dette) sont couvertes partiellement par les recettes versées par les usagers. Le budget principal verse une subvention d'équilibre pour combler la différence : 123 750 euros en 2021.

La Ville envisage de fermer ce budget annexe et de réintégrer la gestion du parking dans le budget principal.

BUDGETS CONSOLIDÉS

Les budgets consolidés (budget principal + budgets annexes) affichent un excédent de fonctionnement de 8 383 573,15 euros en 2021 contre 8 082 146,72 euros l'année précédente.

Le déficit de la section d'investissement passe à 3 075 955,70 euros (2 547 204,46 euros en 2020).

Budget	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Budget principal	7 218 783,90 €	-1 090 209,46 €	6 128 574,44 €
Budgets annexes	1 164 789,25 €	-1 985 746,24 €	-820 956,99 €
TOTAL	8 383 573,15 €	-3 075 955,70 €	5 307 617,45 €

Le résultat consolidé de l'année 2021 s'établit donc à 5 307 617,45 euros.